

Justificatif généré le 05/07/2022

Support de parution :



Date de parution :

05/07/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=304609>

N° d'annonce :

7501JAL20220000003392\_2022-07-01

SP FLORE

Société à responsabilité limitée

94 rue de la Victoire, 75009 Paris

R.C.S. : Paris 510 639 412

Activité : Commerce en détail de fleurs, plantes, graines, engrais en magasin spécialisé, la conclusion de contrat de distribution ou de partenariat de toute nature avec des entreprises du secteur floral et notamment des commerces de détail de fleurs.

**Tribunal de commerce de Paris**

Jugement prononçant – Autre jugement prononçant

Jugement en date du 01 juillet 2022

**Greffé du Tribunal de Commerce de Paris.** Jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 01-07-2022, arrêtant le plan de redressement, désigne M. Marc Guittet, comme tenu d'exécuter le plan, durée du plan à 1 mois, nomme commissaire à l'exécution du plan Selarl Fhb en la personne de M<sup>e</sup> Nathalie Leboucher 176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine, met fin à la mission de Selarl Fhb en la personne de M<sup>e</sup> Nathalie Leboucher, 176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine, Administrateur, maintient, Selarl Fhb en la personne de M<sup>e</sup> Nathalie Leboucher, 176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine, Administrateur, sous le numéro P202002215,.